

ARTICLE 1 : RESERVATION D'UNE LOCATION DE VEHICULE

ARTICLE 2 : DOCUMENTS ET GARANTIES A FOURNIR AU LOUEUR DU VEHICULE

ARTICLE 3 : INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA LOCATION

ARTICLE 4 : TARIFS

ARTICLE 5 : PAIEMENT

ARTICLE 6 : ASSURANCES

ARTICLE 7 : ANNULATION – MODIFICATIONS

ARTICLE 8 : TERRITOIRE

ARTICLE 9 : RECLAMATIONS

ARTICLE 10 : MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE I

La société Blue Capital Investment est un courtier de location de voiture dont la société est enregistrée sous le numéro 528 938 848 R.C.S NICE dont le siège est au 12 avenue d'Alsace, Villa Victoria 06000 Nice. La société Blue Capital Investment propose un service de réservation de location de véhicules en Tunisie en vous mettant en relation avec des sociétés de location de voiture renommées ou locales.

Ce site est inscrit à la CNIL sous le numéro 1541448

www.location-voiture-tunisie-discount.com est indépendante des sociétés de location de véhicule et agit exclusivement en qualité d'agent et courtier entre le client et le loueur de voiture.

ARTICLE 1 : RESERVATION D'UNE LOCATION DE VEHICULE

1.1 Comment réserver?

La réservation s'effectue sur le site internet www.location-voiture-tunisie-discount.com

Avant de passer votre commande sur le site , il est impératif d'avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'intégralité de nos conditions générales et celles particulières à la réservation communiquées lors de la procédure de commande. Votre acceptation de ces conditions est matérialisée par votre signature électronique (case à cocher) L'acceptation sera effective lors de la validation des cases à cocher et de la communication de vos coordonnées personnelles et bancaires. Cette convention stipule que cette signature électronique a valeur de signature manuscrite entre les parties. La réservation ne pourra pas être enregistrée sans votre signature électronique. Dans ce cas de figure, votre réservation ne sera pas prise en compte et vos frais de dossier ne seront pas encaissés.

Lors de la réservation, les informations suivantes seront transmises à www.location-voiture-tunisie-discount.com

- La ville et le lieu de prise en charge et de restitution du véhicule ;
- La date et l'heure de prise en charge et de restitution du véhicule ;
- La catégorie de véhicule ;
- Les équipements optionnels souhaités (communiqués au loueur et sous réserve de confirmation);
- Les nom et prénom du conducteur (qui doit posséder une carte de crédit internationale à son nom).
- L'adresse email du conducteur ;
- L'âge du conducteur doit être de 25 ans (21 ans minimum autorisé avec complément d'assurance)
- Le paiement des frais de dossier sous forme d'acompte . Le paiement des frais de dossier vaut acceptation irrévocable des conditions générales listées ci-dessus.

Les frais de dossiers ne sont pas remboursables sauf si www.location-voiture-tunisie-discount.com ne trouve pas la disponibilité du véhicule réservé dans un délai de 72H (hors week-end). La réservation ne sera pas remboursable ni modifiable sauf si une assurance annulation a été souscrite.

1.2 Confirmation de la réservation

Toute réservation en ligne sur le site www.location-voiture-tunisie-discount.com est soumise à la confirmation de disponibilité du véhicule chez le loueur. En conséquence, dès paiement des frais de dossier effectué par le locataire et dès lors que la signature électronique atteste le client répond aux conditions générales de vente (présentées ci-dessus et confirmée) l'offre de réservation auprès du site www.location-voiture-tunisie-discount.com et du client est considérée comme ferme. Si cette offre est disponible, vous recevrez un e-mail de confirmation/Bon de réservation de la part de dans les 72 heures suivant votre commande. Veuillez noter que la confirmation n'est valable que pwww.location-voiture-tunisie-discount.com our une catégorie de véhicule et non pour un modèle précis de voiture. Après confirmation du véhicule et réception du paiement, le client recevra un bon de réservation ou voucher, à présenter au loueur au début de la location. Le client locataire signera sur place un contrat de location délivré par le loueur et soumis aux conditions du loueur.

Important : le Bon de réservation (mail) envoyé par www.location-voiture-tunisie-discount.com ne constitue pas le contrat de location. Le contrat de location est conclu entre vous et le loueur du véhicule au moment de la prise en charge du véhicule. Le contrat de location est soumis à la législation du pays de prise en charge du véhicule.

ARTICLE 2 : DOCUMENTS ET GARANTIES A FOURNIR AU LOUEUR DU VEHICULE

2.1 Documents à fournir

Pour la prise en charge du véhicule chez notre fournisseur, les informations suivantes devront être fournies au loueur :

La confirmation par mail adressée par www.location-voiture-tunisie-discount.com doit être présentée au moment de la prise en charge du véhicule afin de garantir le tarif préférentiel.

- La carte bancaire ayant servi pour le paiement des frais de dossier ainsi qu'une carte d'identité ou un passeport (en cours de validité) doivent être à la même identité. Il est à noter que les cartes virtuelles ne pourront être utilisées pour retirer votre véhicule. De

même, les cartes sans puce, telles que American Express, Electron et certaines cartes étrangères, ne sont pas acceptées, ni pour régler le solde de la location, ni pour le dépôt de garantie. Les cartes acceptées sont les cartes bleu (CB, VISA, MASTERCARD)

- Elles sont par contre acceptées pour le paiement de l'acompte versé au site internet www.location-voiture-tunisie-discount.com
- **Important : les cartes de crédit nationales, les cartes MAESTRO et ELECTRON ne sont pas acceptés par les loueurs.**
- **Le paiement du solde de la location se fera au moment de la prise en charge du véhicule par carte bancaire ou en espèces (euros ou monnaie locale) au choix du fournisseur.**
- Un dépôt de garantie « virtuel » variant en fonction de la catégorie du véhicule se fera par une empreinte de la carte bancaire ou un chèque (accepté chez certains fournisseurs)
- Un permis de conduire national en cours de validité, écrit en alphabet latin et détenu depuis au moins un an (3 ans dans certains cas).
- **Important : L'âge minimum requis pour un conducteur varie entre 21 et 25 ans selon le pays et le modèle de véhicule sélectionné. Certains pays prévoient également une limite d'âge maximum. Nous vous invitons à bien vérifier ces informations dans le Bon de réservation ou auprès de notre service clientèle.**

Le loueur se réserve le droit d'annuler la réservation en cas d'absence d'un ou plusieurs de ces documents ou du non respect de ces conditions. En cas de non-présentation de ces documents, le loueur se réserve le droit de ne pas vous remettre le véhicule. Dans ce cas, www.location-voiture-tunisie-discount.com ne pourra pas être tenu responsable de la non-remise du véhicule et ne vous accordera aucune indemnité ou remboursement. (même en ayant souscrit l'assurance annulation)

2.2 Informations complémentaires relatives à la caution

Conformément à la législation, le loueur demandera une caution lors de la prise en charge du véhicule. Le versement de la caution sera payé par carte de crédit internationale.

Le locataire devra préalablement s'assurer de la validité de sa carte de crédit internationale :

- dans le pays de la prise en charge du véhicule ;
- aux dates de location du véhicule (date d'expiration de la carte)

Vérifiez également que votre carte de crédit internationale autorise une empreinte à hauteur du montant de la caution. Elle s'élève au prix de la franchise du véhicule loué, majoré du tarif journalier de la location et de la valeur d'un plein d'essence.

Les paiements par chèques vacances, cartes nationales de crédit, cartes MAESTRO et ELECTRON ne sont pas acceptés pour le versement de la caution. Une empreinte de carte de crédit internationale sera demandé lors de la prise en charge du véhicule. Le montant de la caution est susceptible d'être bloqué sur votre carte de crédit. Dans ce cas, le montant sera à nouveau crédité en intégralité au retour du véhicule à condition que celui-ci soit ramené dans le même état que lors de sa prise en charge. Certain fournisseur accepte un chèque de caution qui sera restitué au retour de la location.

ARTICLE 3 : INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA LOCATION

La durée de votre location est stipulée sur votre mail de confirmation puis sur votre contrat de location . Elle débute et se termine au lieu et aux heures indiqués.

Le contrat de location respecte la législation du pays de prise en charge du véhicule.

Le signataire du contrat et les conducteurs autorisés sont entièrement responsables du véhicule dès sa prise en charge. Les conducteurs supplémentaires doivent obligatoirement être indiqués sur le contrat de location lors de la prise en charge du véhicule de location.

Le client mentionne le lieu, agences, dates et horaires de prise en charge et restitution du véhicule de location dès la réservation. En cas de prise en charge dans une agence d'aéroport, le client précisera le nom de la compagnie aérienne, l'heure d'arrivée et le numéro de son vol, afin que la location soit assurée en cas de retard du vol.

En règle générale, le véhicule réservé est gardé à disposition du client entre 30 à 60 minutes après l'heure de prise en charge notée sur le bon de réservation, à condition toutefois que ce soit pendant les heures d'ouverture officielles de l'agence. Une taxe supplémentaire sera facturée en cas de prise en charge en dehors des heures d'ouverture officielles de l'agence.

Sous certaines conditions à définir avec le loueur, le véhicule pourra être www.location-voiture-tunisie-discount.com restitué dans une ville différente de celle de sa prise en charge. Ces locations en aller simple sont susceptibles d'être majorées d'une facturation supplémentaire par le loueur local.

Les services de livraison ou reprise du véhicule de location à l'aéroport, à la gare ou à votre hôtel sont compris dans le prix et s'effectuent toujours sur demande. Il convient de prendre en compte une tolérance de 60 minutes maximum concernant l'heure de reprise de la voiture ou de livraison.

Il est souhaitable, comme vous le recommande www.location-voiture-tunisie-discount.com de vérifier l'état général du véhicule au moment de la prise en charge (en particulier au niveau de la carrosserie et des vitres). Toute anomalie éventuelle sera signalée au loueur et notée sur le contrat de location www.location-voiture-tunisie-discount.com vous incite également de à vous renseigner sur le carburant que vous devez utiliser (diesel ou essence)

www.location-voiture-tunisie-discount.com vous informe qu'il est impératif de respecter la réglementation en vigueur dans le pays où sera utilisé le véhicule loué.

ARTICLE 4 : TARIFS

www.location-voiture-tunisie-discount.com garantit les tarifs du site figurant au jour de la réservation.

Les prix de location adoptent les tranches de 24 heures et comprennent, sauf dérogation expresse:

- Un forfait pour la durée de location précisée sur le bon de location ;
- La TVA applicable au taux du jour de la réservation ;
- L'assurance obligatoire responsabilité civile/tiers qui vous couvre pour les blessures ou dommages aux personnes ou aux objets en dehors du véhicule de location ;
- Les assurances complémentaires accident (CDW - collision damage waiver) et vol (TP - theft protection) avec une franchise incompressible importante et différente chez chacun de nos fournisseurs.
- Les taxes locales pour les locations avec une prise en charge du véhicule à l'aéroport ou une gare.

Les tarifs ne comprennent pas :

- Le prix du carburant. Les véhicules pourront être confiés avec ou sans le plein d'essence et le client devra restituer le véhicule avec le même volume d'essence et conserver le reçu après avoir effectué le plein ;
- L'assurance rachat de la franchise incompressible en cas d'accident responsable ou vol du véhicule (avec ou sans tiers identifié)
- Les équipements ou services supplémentaires en optionnels (siège enfant, porte-bagages etc.) à indiquer lors de la réservation sont à payer au loueur lors de la remise du véhicule (sous réserve de leur disponibilité) Les conducteurs ou conducteurs supplémentaires ainsi que pour les conducteurs ayant atteint un certain âge
- Les frais d'aller simple en cas de restitution du véhicule dans une ville autre que celle de la prise en charge ;
- La caution à verser pour la location du véhicule ;
- Les frais en cas de restitution hors-délai du véhicule ;
- Les frais supplémentaires éventuels dans le cas de figure où l'agence du loueur reste ouverte pour vous servir en dehors des heures d'ouverture habituelles ;
- Les taxes locales, péages, ou vignette ;
- Les amendes de stationnement et toutes les autres contraventions et amendes encourues

ARTICLE 5 : PAIEMENT

Le règlement est possible avec une des cartes de crédit internationales suivantes: Visa, Mastercard.

Après vérification de votre carte de crédit et paiement de vos frais de dossier et dès confirmation de la disponibilité chez le loueur local , www.location-voiture-tunisie-discount.com vous enverra par mail dans les 72H maximum (hors week end) une confirmation vous indiquant les lieux et adresses ainsi que toutes les informations nécessaires pour la prise en charge du véhicule.

Dans le cas ou exceptionnellement nos fournisseurs loueurs n'auraient pas la disponibilité, www.location-voiture-tunisie-discount.com s'engage à vous rembourser l'intégralité des sommes versées.

Les tarifs sont fixés par tranche de 24 heures à partir de l'heure de prise en charge.

En cas de restitution tardive du véhicule, le client devra s'acquitter de pénalités qui varient selon les loueurs.

ARTICLE 6 : ASSURANCES

Le véhicule pris en charge chez le loueur local est couvert par une assurance en responsabilité civile obligatoire mais avec une franchise incompressible variant en fonction de la catégorie des véhicules et les conditions générales de location du fournisseur.

www.location-voiture-tunisie-discount.com commercialise sur internet 4 assurances :

Option 1 : l'assurance rachat de la franchise incompressible en cas de dommage matériel, incendie ou de vol du véhicule avec ou sans tiers identifié.(* avec un maximum de 2000€ déduction d'une franchise de 150€ à 200 € (*voir police contrat groupe N° 22324866GS)

Cette assurance a pour objet de réduire la responsabilité financière du client de la franchise incompressible (montant différent suivant les fournisseurs) en cas de dommages responsable causés au véhicule ou en cas de vol du véhicule.

Le rachat de la franchise incompressible facturée par le loueur est prise en charge en cas d'accident responsable ou vol du véhicule. Seul un solde de franchise de 150^E restera toujours à votre charge en cas d'accident responsable et 300^E en cas de vol)

Option 2 : La souscription de la garantie « Assistance » vous propose l'assistance au véhicule en cas de panne ou d'accident, l'assistance médicale, juridique à l'étranger, le véhicule de remplacement pour continuer votre trajet dans la mesure où le véhicule est déclaré non roulant. (* voir convention AXA ASSISTANCE N° 395056)

Option 3 : La souscription de cette garantie permet d'indemniser forfaitairement les bénéficiaires et leurs ayants droit des dommages corporels dont ils peuvent être victimes pendant la période de validité du contrat de location, en complément des réparations obtenues, s'il y a lieu, au titre de l'assurance Responsabilité Civile d'un tiers*. Le montant maximal est de 15 000 euros.

Option 4 : L'assurance Annulation vous permettra d'annuler la réservation sans aucun justificatif et coût additionnel, seul le montant de l'assurance annulation reste due. L'assurance annulation est facturée 5 euros TTC. Aucun remboursement ne sera pris en compte dans le cas du non-respect de la procédure d'annulation.

Exclusion des assurances:

- Dommages causés pendant la conduite sur des routes non asphaltées ou dans des régions non autorisées.
- Dommages causés par un conducteur non inscrit sur le contrat de location.
- Dommages causés par un conducteur sous l'influence de drogue ou d'alcool.
- Dommages à la suite d'un acte criminel, frauduleux ou malhonnête du conducteur ou des passagers.
- Dommages causés par manque de soin ou d'attention, par imprudence ou négligence de la part des conducteurs ou passagers (par exemple : plein du réservoir avec le mauvais carburant, violation du code de la route, mauvaise utilisation de l'embrayage ou le frein à main etc.).
- Vol du véhicule après la perte des clés.
- Vol des équipements intérieurs du véhicule ou d'objets se trouvant à l'intérieur du véhicule.
- Dommages intervenus après la restitution du véhicule si celui-ci a été rendu en dehors des heures d'ouverture de l'agence et aucun employé de l'agence n'a pris réception du véhicule et/ou établi un rapport sur son état.
- Egalement exclus de tout remboursement sont)les frais de remorquage, les frais d'hébergement éventuels, les frais de transports publics, les factures de taxi ainsi que les frais administratifs du loueur sont également exclus de tout remboursement .

ARTICLE 7 : ANNULATION - MODIFICATIONS

Aucun remboursement n'est effectué quelque soit les causes ou circonstances (de réduction de la durée de location, changement de catégorie du véhicule, prise tardive ou retour anticipé du véhicule de location)

Toute modification (changement du vol d'arrivée, du conducteur principal, de la catégorie de véhicule) doit être demandée ou communiquée explicitement à www.location-voiture-tunisie-discount.com et non par l'intermédiaire du loueur local.

Une prolongation de la location n'est plus possible après la prise en charge du véhicule. Dans ce cas le client doit effectuer une nouvelle réservation chez www.location-voiture-tunisie-discount.com

Une prolongation sans en aviser le site www.location-voiture-tunisie-discount.com entraine la déchéance des options d'assurance si la demande n'a pas été effectuée préalablement.

Le LOUEUR n'est pas responsable des incidents survenus au VEHICULE avant sa mise à disposition auprès du LOCATAIRE. De ce fait, le LOCATAIRE ne pourra pas réclamer de dommages et intérêts pour :

- un retard lors de la mise à disposition du VEHICULE
- une annulation de la location du VEHICULE causés par un incident mécanique
- autre évènement indépendant de la volonté du LOUEUR tel un cas de force majeure

ARTICLE 8 : TERRITOIRE

La couverture territoriale du contrat de location change selon les pays et les loueurs de véhicules.

Important : dans le cas où vous souhaitez franchir une frontière ou embarquer sur un ferry avec le véhicule de location, vous devez préalablement à toute réservation, vérifier auprès du loueur ou auprès du service clientèle que vous y êtes autorisé (si l'usage prévu du véhicule est autorisé). Au-delà des limites territoriales indiquées, l'assurance du véhicule, les assurances complémentaires ainsi que les montants de responsabilité financière accident ou vol ne sont plus valables.

ARTICLE 9 : RECLAMATIONS

Toute réclamation est obligatoirement formulée par écrit et envoyée dans les deux mois après la date de restitution du véhicule loué, à l'adresse : locationvoituretunisiediscount@gmail.com

La réclamation doit être accompagnée des justificatifs suivants :

- Un courrier stipulant l'objet de la réclamation ;
- Une copie du bon de voyage ;
- Une copie du contrat de location ;
- Une copie de tout autre document remis sur place et utile à la réclamation.

ARTICLE 10 : MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES

www.location-voiture-tunisie-discount.com a autorité pour modifier ou mettre à jour les présentes conditions générales à tout moment, sans préavis. La version en vigueur de ces conditions générales est affichée sur le site www.location-voiture-tunisie-discount.com à partir de la date à laquelle une modification prend effet. La poursuite de l'utilisation du site où est mentionnée une modification des conditions générales, constitue l'acceptation de votre part de cette modification dans la mesure où la version des Conditions Générales applicable à votre réservation ou achat de produit ou service de voyage par l'intermédiaire du site, est celle en vigueur au jour de cette réservation ou achat.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.